

**PRIX DE L'ABONNEMENT**

ÉDITION QUOTIDIENNE

En un an ..... \$3 00  
 Six mois ..... 1 50  
 Trois mois ..... 0 75

ÉDITION HEBDOMADAIRE

En un an ..... \$1 00  
 Six mois ..... 0 50  
 Trois mois ..... 0 25

Pour pouvoir discontinuer il faut avertir au moins quinze jours avant l'expiration d'un terme de pas moins de 3 mois et payer tous les arrérages.

UN CENT LE NUMERO

# L'ÉLECTEUR

JOURNAL QUOTIDIEN ET HEBDOMADAIRE

J. PLAMONDON & Cie, Éditeurs-Propriétaires.

ERNEST PACAUD, Rédacteur-en-Chef.

**TARIF DES ANNONCES**

	Par ligne
Première insertion	\$0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours	0 05
Trois fois par semaine	0 06
Deux fois par semaine	0 07
Une fois par semaine	0 08
Avis de naissance, mariage ou décès	0 05

Les annonces suivantes seront insérées pour un centin le mot:—Demandes d'emploi—Demandes de Domestiques ou employés—Annonces pour chambres ou pension—Annonces d'objets perdus ou trouvés.

Toutes lettres, etc., devront être adressées à J. PLAMONDON & CIE, Bureau de l'ÉLECTEUR, 118 et 120, Côte Lamontagne.

**ANNONCES NOUVELLES.**

Vendre ou à louer.—H. G. Joly.  
 Appartement du feu.—Philippe D'Orval.  
 Nouveau magasin d'épicerie—Turcotte et Provost.  
 Eménagement.  
 Serrurier et plombiers demandés.—A. Hco.

QUEBEC, 10 MAI 1883

**Lettre Parlementaire**

Ottawa, 6 mai

M. Blake, dans son discours de vendredi, a combattu avec beaucoup de vigueur le gouvernement à propos des monopoles de toutes sortes qu'il a accordés au Syndicat du Pacifique. Il y a trois ans, le gouvernement faisait, pour faire accepter le contrat, que les législatures locales pourraient accorder des chartes de chemins de fer pour Manitoba et le Nord-Ouest. Des chartes ont été accordées depuis par le gouvernement de Manitoba; mais, comme on le sait, ces actes ont été désavoués par le gouvernement de Sir John.

M. Blake a démontré la contradiction frappante des ministres avec eux-mêmes sur cette importante question. Les terres estimées par Sir Charles Tupper à une piastre l'acre ont été vendues en moyenne par le syndicat \$2.68.

Ils ont actuellement en réserve plusieurs millions d'acres qui se vendront peut-être trois ou quatre fois ce montant. De sorte que ce n'est pas pour \$25,000,000 de terres que nous avons donné au syndicat; mais réellement pour 35 à 100 millions de piastres.

Le chemin du Pacifique coûtera en tout et partout environ 120 millions de piastres. Le syndicat a reçu sur ce montant pour \$35,000,000 de chemin tout fait, y compris les arpentages et travaux préliminaires.

Ajoutons à cela \$25,000,000 en argent, nous aurons \$60,000,000. Le reste du montant, la balance entre \$120,000,000 et \$60,000,000, sera plus que payée par la vente des terres du syndicat.

De sorte que cette compagnie recevra plus d'argent qu'il ne lui en faut pour construire le chemin et elle aura en sa possession cette immense voie ferrée qui vaudra peut-être dans 20 ans d'ici une somme beaucoup plus considérable qu'elle ne coûte aujourd'hui.

Ajoutez à cela la valeur énorme des terres choisies et réservées dans certains endroits où plus tard il y aura des villes, et vous vous ferez une idée des profits énormes qui seront réalisés par la Cie du Pacifique.

Il se trouve que sur tous ces sujets les prédictions de M. Blake se réalisent à la lettre aujourd'hui.

La construction du Pacifique se fait avec une rapidité considérable et il se fait vers le Nord-Ouest une émigration considérable.

Mais il faut tenir compte du fait que la politique du parti libéral aurait eu le même effet au point de vue de l'immigration, attendu que le chemin se construirait à travers les prairies absolument comme il se construit aujourd'hui et que c'est là que se rendent tous les émigrants d'Europe et du Canada.

M. Blake a fait remarquer à la chambre qu'une hausse considérable avait eu lieu dans les prix des passages et pour le transport des effets sur le chemin du Pacifique dans Manitoba et le Nord-Ouest. Cette hausse, qui est en moyenne de 50 par 100, est la conséquence nécessaire du monopole accordé

au Syndicat. Ce monopole exercera une influence néfaste sur la colonisation des prairies et diminue dans une certaine mesure la valeur de ces immenses territoires.

M. Blake a vertement blâmé le gouvernement pour avoir consenti au changement de tracé dont j'ai parlé dans ma correspondance d'hier, sans avoir les informations nécessaires sur le nouveau tracé et sans savoir même si le chemin pourra traverser les Montagnes rocheuses à *Kicking horse pass*. Il serait trop long de donner une analyse complète de ce discours. Qu'il me suffise de dire que les prédictions du parti libéral se sont réalisées complètement et que le contrat du gouvernement avec le Syndicat, qui paraissait mauvais en 1880, paraît aujourd'hui encore plus désavantageux que jamais pour le pays, non seulement au point de vue des charges imposées sur le pays, mais aussi par rapport à l'état social qu'il a créé dans le Nord-Ouest.

La comparaison faite par M. Blake de la politique suivie par les deux partis qui se disputent aujourd'hui le pouvoir a démontré clairement qu'il eût été infiniment plus avantageux d'adopter les idées préconisées par le parti libéral, tant au point de vue de l'économie que de la justice et de la bonne administration du pays.

Les estimés supplémentaires pour l'année courante viennent d'être soumis à la chambre.

Le montant demandé est de \$3,300,893.

C'est un montant considérable, qui comprend 106 items. Encore de la besogne pour la session. Il en arrive tous les jours. Il sera réellement difficile d'expédier toutes les affaires à moins de deux semaines; ainsi, la session durera trois mois et demi.

**La banque Nationale**

La section 16 de la charte de cette banque se lit comme suit:

"16. Il sera du devoir des directeurs de faire des dividendes semi-annuels de cette partie des profits de la dite banque qu'ils trouveront convenables.....pourvu toujours que ces dividendes n'entameront ni ne diminueront en aucune manière le capital de la dite banque."

Le paragraphe 7 de la section 1 de la loi des banques de 1870 va encore plus loin. Voici ce qu'il dicte:

"7. Nul dividende ou bonus ne de vra jamais être déclaré qui pourrait avoir l'effet d'entamer le capital versé, et si quelque dividende ou bonus est ainsi déclaré, les directeurs qui volontairement et sciemment concourront dans cet acte, seront conjointement et personnellement responsables du montant de tel dividende ou bonus, comme une dette due par eux à la banque....."

Dans les rapports soumis aux actionnaires pour les années 1879 et 1880, nous trouvons parmi les items mentionnés sous l'en-tête *actif*, ce qui suit:

Responsabilité des directeurs..... \$452,012,04 (Rap. de 1879)  
 Responsabilité des directeurs..... \$521,802,69 (Rap. de 1880)

Que signifie la présence de ces deux items parmi les différents chefs formant partie de l'actif de la banque? Si elle signifie quelque chose, si elle a sa raison d'être, elle indique clairement que le capital de la banque a été entamé de \$452,012.04 en 1879 et de \$521,802,69 en 1880, et que les directeurs ayant déclaré et fait payer des dividen-

des ces deux années, contrairement aux dispositions de la loi, les officiers de la banque ont appliqué ces dispositions et débité les directeurs de ces montants, parce que le capital était entamé. Car il faut bien remarquer qu'à part le cas prévu par ces deux textes de loi, les directeurs n'ont aucune responsabilité personnelle, excepté comme faiseurs ou endosseurs de papier escompté par la banque, ce qui figure à l'actif sous le titre d'escompte.

Pourquoi ces deux items sous le titre "actif"? C'est un mystère qui aurait besoin d'explication.

Da reste, le fait qu'on a pris sur le capital pour payer des dividendes n'est pas douteux. Il est bien connu, — et cela serait facile à prouver — que pour calculer les dividendes, on a depuis plusieurs années porté au crédit du compte des intérêts l'intérêt sur des billets en souffrance et qu'on savait ne pas valoir un sou.

De cette façon, on grossissait apparemment le chiffre des profits et l'on calculait le dividende sur ces profits imaginaires, afin de jeter de la poudre aux yeux des actionnaires et de leur faire accroire que l'administration de la banque était excellente et que tout allait pour le mieux.

Ces fausses représentations, ces manœuvres criminelles, leur existence est établie par l'aveu même des directeurs dans leurs rapports annuels.

Dans le rapport soumis aux actionnaires à l'assemblée du mois de mai 1881, nous lisons ce qui suit:

"La banque n'a pas subi de nouvelles pertes; elle a disposé de certaines propriétés qu'elle détenait comme garantie et elle a permis la vente d'un plus grand nombre à des termes avantageux."

"Les profits de l'année n'ont pas permis d'ajouter au fonds de réserve, mais aussi rien n'en a été détaché. A l'aide de l'économie et de petits dividendes, la banque a pu retrancher du vieux portefeuille une somme de \$22,862 58 de dettes douteuses ou mauvaises, tout en conservant le fonds de réserve au même chiffre de \$150,000, ainsi que le même montant à peu près, au crédit du compte de profits et pertes, c'est-à-dire \$30,105.28."

C'est dire clairement, déclarer officiellement qu'à la date de ce rapport la banque n'avait plus de mauvaises créances et que tout était dans un état sain au mois de mai 1881.

Quelques semaines après que ce rapport eût été soumis aux actionnaires, M. Lafrance, le caissier actuel, fut appelé au bureau principal à Québec comme assistant de M. Vézina. Immédiatement après son entrée en charge, il fit un examen des créances de la banque et au lieu de trouver tout bon, ainsi que cela venait d'être dit dans le rapport soumis aux actionnaires par les directeurs, il constata qu'il y avait pour le moins \$150,000 de mauvaises dettes. Cela est dit en toutes lettres dans le rapport pour l'année 1882, où nous lisons ce qui suit:

"Après sa nomination, M. Lafrance a examiné les valeurs au bureau-chef et a fait un tour d'inspection dans les branches de la banque."

"Après examen, il a cru devoir demander l'autorisation des directeurs d'approprier le fonds de réserve (qui était de \$150,000 d'après le dernier rapport, pour faire disparaître de l'actif des items qui sont perdus et sur lesquels nous avions espéré jusqu'à présent réaliser une certaine partie. Ces pertes étant constatées maintenant, nous devons les passer au compte des profits et pertes."

La contradiction entre ces deux rapports est facile à saisir.

Eh bien, ces \$150,000 de mauvaises dettes, de pertes constatées par M. Lafrance, son prédécesseur les avait considérées comme de bonnes dettes et avait calculé l'intérêt dessus et porté ces intérêts au crédit du compte de profits et pertes, puis compté le dividende sur le montant d'intérêt comprenant l'intérêt accru sur ces mauvaises dettes.....C'est ainsi qu'on réussissait à montrer des profits fictifs, quand de fait il n'y avait que des pertes à enregistrer. Et nous avons raison de croire que cet affreux système se pratique encore actuellement.

Quoiqu'il en soit, les citations que nous venons de faire prouvent clairement, irréfutablement, la fausseté des rapports qui sont soumis aux actionnaires. Si le rapport de 1881 était vrai, celui de 1882 est faux, puisqu'il y a contradiction flagrante entre ces deux rapports. Nous laissons au public à juger du degré de crédibilité que méritent ces rapports.

Les actionnaires n'ont-ils pas raison de protester contre cet affreux système de fausses représentations?

**ACTUALITES.**

La Chambre des Communes s'est exclusivement occupée des subsides hier.

L'hon. Arthur Turcotte a été l'objet d'une ovation enthousiaste de la part de ses nombreux amis dès que la nouvelle se fut répandue à Trois Rivières que M. Dumoulin résignait.

Un certain nombre de députés et d'amis politiques ont donné un banquet à M. Mousseau hier à Ottawa. La dépêche dit qu'il y avait une soixantaine de convives.

La Gazette de Sorel continue à paraître, mais une fois par semaine seulement.

L'esquisse biographique sur l'abbé Faillon que nous publions ce jour est due à la plume d'un érudit Québécois.

La sentence de Romain Chabot, qui devait être pendu demain, a été commuée en emprisonnement pour la vie.

Près de 200 personnes se sont déjà inscrites pour le pèlerinage à Lourdes organisé à Montréal sous les auspices de Mgr Fabre. Les pèlerins partiront le 7 juin à bord de l'Oregon, dirigés par MM les abbés Martineau et Vascher, du Séminaire Saint Sulpice.

M. Job Abbott, président de la Cie des Ponts du Dominion, a fait visiter hier à Son Honneur le maire de Québec, l'hon. M. Wurtele, M. l'ingénieur du gouvernement Light, M. Cadman, ingénieur, et M. J. G. Scott, secrétaire du chemin de fer du Lac St Jean, le magnifique pont en fer qui a été jeté sur la rivière Ste Anne, un peu au-delà de St Raymond. Le test auquel le pont a été soumis a été des plus satisfaisants.

Nous apprenons avec chagrin la mort de l'épouse de l'hon. juge L O Loranger, fille de feu l'hon. juge Laframboise.

L'hon. juge Routhier est gravement malade.

A la suite d'une inspection officielle plus sévère que d'habitude des machines des bateaux à vapeur, la pres-

sion est désormais réduite d'une grande moitié sur presque tous les bateaux.

A bord du Québec, la pression per mise est réduite de 45 à 25 lbs.

La jeune sœur du couvent d'Hoche-laga autour de laquelle il s'est fait un certain bruit, vient d'être relevée de ses vœux par une dispense spéciale du Pape.

Mlle Cora Wyse, notre concitoyenne qui vient d'être engagée comme soprano dirigeant dans la compagnie d'opéra Farini, est partie hier soir de Québec pour Boston, où elle doit débiter.

Le jury de Dublin vient de condamner à mort Thomas Kelly, pour complicité dans l'assassinat de Lord Cavendish et de M. Burke.

Kelly sera exécuté le 9 juin.

Rumeurs menaçantes dans l'atmosphère irlandaise: on parle de révélations faites par un personnage bien posé, qui entraîneraient l'arrestation de députés irlandais même, pour complicité dans les attentats.

L'Etna donne des signes non équivoques de travail intérieur. Il y a eu hier dans son voisinage une forte secousse de tremblement de terre.

**PAUL ET VIRGINIE**

C'est ce soir que se donne à la Salle de Musique par la Compagnie Grau, le magnifique opéra en trois actes de Victor Massé, "Paul et Virginie." Tous les sièges réservés étaient retenus dès hier soir et chacun s'attend à ce que tout le Québec intelligent soit à la Salle de Musique ce soir.

Pour la bonne administration à l'intérieur de la salle, le public est prié de ne pas oublier que tous les sièges numérotés sont réservés à l'avance.

Il en sera de même à chacune des représentations subséquentes.

Il n'y aura pas de sièges réservés dans la galerie; les portes de la salle ne seront ouvertes qu'à sept heures et demie.

Les porteurs de coupons de sièges réservés sont priés de s'adresser à ceux qui sont chargés de ce soin pour se faire indiquer leur siège afin d'éviter toute erreur possible et le désagrément d'un déplacement — Demain soir, vendredi, "Le Pré aux clercs" — samedi, en matinée, à deux heures, "Les Cloches de Corneville" avec madame THEO, seule apparition à Québec de la célèbre diva parisienne; samedi soir, grande représentation d'adieu avec le chef-d'œuvre de Verdi, "La Traviata."

**ESQUISSES HISTORIQUES**

FAILLON

Etienne Michel Faillon naquit à Tarascon, département des Bouches du Rhône, le 1er mai 1799.

Vers 1812, il alla commencer ses études classiques au collège d'Avignon; l'atmosphère religieuse de cet antique séjour des Papes, au moyen âge, depuis le XIIe au XIVe siècle, semble avoir exercé une durable influence sur le jeune Faillon.

Vers l'année 1818, il vint à Paris faire son cours de théologie et entra à St Sulpice vers 1820.

En 1829, on le retrouve directeur du séminaire de Paris. Une de ses premières entreprises littéraires fut d'esquisser la carrière de M. Olier, fondateur de St Sulpice, lequel, comme l'on sait, avait pris une large part à la colonisation de la Nouvelle France — surtout à l'établissement de Ville-Marie.

En 1854, M. Faillon publiait la "Vie de la Vénérable Marguerite Bourgeoise," fondatrice de la Congrégation de Notre Dame, laquelle vint au Canada avec M. de Maisonneuve, le fondateur de Montréal; vers le

même temps, fruit de ses veilles, pa...

C'est par ces importants travaux, qui embrassent une notable partie de notre histoire, qu'il se préparait et prédisait à son œuvre principale, l'Histoire de la colonie française au Canada.

Ce colossal travail, imprimé avec luxe à Paris, devait comprendre dix volumes, quarto, dont trois n'ont encore paru—deux en 1845—le 3e, en 1869.

Il ne va pas au-delà de 1672; mais l'infatigable annaliste a laissé les matériaux, pour mener le récit jusqu'à l'année 1759.

Dans le but de se renseigner sur les lieux, l'abbé Faillon entreprit trois voyages au Canada.

Il arrivait à Montréal en 1849, repartait en 1850, revenait en 1854. Il y séjourna trois années de 1858 à 1861, oûbé de travail, livré à d'incessantes recherches, employant comme copistes six assistants, trois secrétaires. Aux jours sabbatiques de 1871 pour la France, M Faillon expirait à Paris, le 25 octobre 1871, âgé de 72 ans.

Saluons ce zélé chercheur—ce travailleur invigilant qui a passé au Canada sept années de sa laborieuse existence, pour compléter nos annales—Etienne Michel Faillon, celui qui par ses travaux, ses recherches colossales, a mérité le nom de Benedictin de la Nouvelle France.

De son récit qui devait s'étendre depuis la première navigation de Jacques-Cartier, jusqu'à la fin de l'occupation du gouvernement français en 1760, il n'y a eu que trois volumes de terminés: ils nous conduisent jusqu'à l'année 1675.

Pour remplir le cadre que messire Faillon s'était tracé, il reste encore à publier sept volumes; et d'après des nouvelles récentes, nous avons lieu de croire que cette tâche herculeenne sera menée à bonne fin.

Si l'on veut juger de l'étendue de ses recherches, on en trouvera la preuve dans les citations qu'il donne si facilement et qui mergent des pages. Les ouvrages qui concernent l'Afrique sont comme l'on sait, fort nombreux.

Charlevoix en cite à lui seul plus de quatre-vingts; on en retrouve la plupart, dans les citations de M Faillon; il faut, de plus y ajouter d'autres sources considérables d'informations, où il est allé puiser.

Il a, dit son biographe, M de Mazure, parcouru les actes de l'Etat Civil des principales paroisses du Canada; il a lu les documents déposés dans les communautés religieuses du pays et ensuite les documents des maisons-mères de ces communautés, en France; il a compulsé les archives de la marine—celles du ministère des affaires étrangères, celles du ministère de la guerre, du dépôt des fortifications, les archives de l'Etat—les MSS. des grandes bibliothèques de Paris, du séminaire St Sulpice, de la préfecture de Versailles, de l'archevêché et de la bibliothèque de Rouen, du Musée Britannique, ajoutons, de la Propagande, à Rome.

Dans son introduction où il parle des premiers voyages du commencement du seizième siècle accomplis par Jacques-Cartier, il ne se contente pas de faire mention des sentiments des principaux auteurs sur la date des premières explorations du continent transatlantique, mais il cite tels que Davity, qui écrivait en 1660, Brutel de la Rivière en 1727, l'art de vérifier les dates, et Ramasio; en indiquant avec soin l'édition, l'endroit, la page, de manière à faciliter toute recherche à ceux qui voudraient vérifier les textes, les constater et en apprécier la valeur.

Ensuite, il prend le récit de Jacques-Cartier, et l'analyse, puis le commente avec les réflexions les plus judicieuses. Enfin il prend soin de appuyer des pièces justificatives qu'il a su trouver en grand nombre, il cite les lettres patentes de François Ier, accordées à Jacques-Cartier en 1540, sur la recommandation de Philippe de Chabot, grand amiral de France; il cite encore les passages des relations de Champlain, de Lescarbot, du pilote Jean Alfonse, de la Saintonge, qui confirment les assertions de leur illustre devancier.

Voilà sous quels traits M l'abbé de Mazure, nous révèle l'histoire Faillon, et bien que chez lui, je cherche en vain cet élan de patriotisme enthousiasme, de l'historien enfant du sol, François Xavier Garneau, et je vous avouerai que pour sa profonde science grande est mon admiration. Je regrette toutefois, oserai-je vous le dire, de rencontrer dans l'habile annaliste, non l'historien impartial de l'origine et des progrès de tout un peuple, mais l'historien de la grande cité de Ville Marie, le panégyriste perpétuel de

l'ordre de St Sulpice, dont M Faillon a décrit si bien le fondateur M Olier, et souvent le dépreceiateur de Québec, et de son éminent prélat, Monseigneur de Laval.

XX

UNE EXECUTION CAPITALE A HALIFAX

Halifax, 9.—Hughes a dormi d'un profond sommeil la nuit dernière et s'est levé ce matin à 6 heures. Il a pris un bon déjeuner. Peu de temps après, les révérends A S Newham et W A Halbrook, de l'église anglicane, sont arrivés et se sont mis à prier avec le condamné.

Hughes a écouté la lecture de sa sentence de mort sans émotion et a annoncé qu'il était prêt.

Il s'est rendu d'un pas assuré à l'échafaud qui était érigé dans la cour de la prison. Il n'a montré aucun signe de crainte ou de sensibilité.

A huit heures, le condamné monta sur l'échafaud. Le signal fut donné, et aussitôt Hughes fut lancé dans le vide. Il est mort paisiblement, après huit minutes de souffrance seulement.

Immédiatement ensuite le corps fut détaché de la potence et inhumé dans le cimetière Alms-house.

Hughes n'a fait aucune déclaration; mais il avait avoué auparavant qu'il était coupable et qu'il méritait un tel châtiment.

Hughes avait tué sa femme le 13 février dernier.

Peu de personnes ont assisté à cette lugubre cérémonie; on n'y voyait que les autorités ou les officiers de la prison et des membres de la presse.

Tout s'est accompli sans le moindre accident.

Une foule considérable se tenait en face de la prison, mais elle n'a pu rien voir.

JULES SANDEAU

Des dépêches de Paris nous apportent la nouvelle de la mort de M Jules Sandeau.

Sandeau, né à Aubusson le 16 février 1811, vint à Paris pour étudier le droit. Ses relations avec la jeune Mme Drouot le tournèrent vers la littérature. Ils y débutèrent en commun vers 1831, par le roman de Rose et Blanche, signé d'abord Jules Sand, et classé plus tard dans les œuvres de George Sand, qui lui prit des lors la moitié de son nom. La vie de M Jules Sandeau est restée depuis consacrée aux travaux littéraires. Il a été élu, en février 1828, membre de l'Académie française. En 1853, il est devenu un des conservateurs de la bibliothèque Mazarine. Nommé en outre, en 1859, bibliothécaire du palais de Saint Cloud, il obtint une indemnité de 2,000 francs pour cause de suppression d'emploi (avril 1873). Décoré de la Légion d'honneur en avril 1847, il a été promu officier le 13 août 1858.

On a de lui: Madame de Sommerville, les Revenants, Marianna, le Docteur Ferbeau, Mademoiselle de Kerouare, Vaillance et Richard Fernand, Catherine, Valereuse, Mademoiselle de la Seiglière, Madeleine, la Chasse au roman, Un Héritage, Sacs et parchemins, le Château de Montsabrey, Olivier, la Maison de Penarvan, Un début dans la Magistrature, la Roche aux Mouettes, Jean de Thommeray, le Colonel Evarard, etc. La plupart de ces romans ont paru dans la Mode, la Revue des Deux Mondes et autres recueils, et ont été fréquemment réimprimés.

M Sandeau a donné au théâtre: Mlle de la Seiglière, comédie en cinq actes, la maison de Penarvan, etc. Il a écrit, avec M Emile Augier, le Gendre de M Poirier, en quatre actes le grand succès dramatique dû à cette collaboration; la Pierre de touche, en cinq actes; Ceinture dorée, Marcel, drame en un acte, avec M Decourcelle; Jean de Thommeray, avec M E Augier, pièce tirée de son propre roman.

CORRESPONDANCE

Département du Feu, Québec, 9 mai 1883.

Les membres de la brigade du feu s'empres- sent d'accuser réception de la somme de cent piastres que vient de leur adresser le gouvernement pour services rendus lors de l'incendie des Bâtisses Parlementaires.

Ils sont heureux d'offrir au gouvernement, avec leurs sincères remerciements, l'assurance de leur profonde gratitude pour ce généreux cadeau.

PHILIPPE DORVAL, Chef du Dépt. du Feu.

A TRAVERS LA VILLE.

AUJOURD'HUI 10 MAI.—De l'Octave—Le- ver du soleil à 4 heures 37, coucher à 7 heures 17 m.

Table with 3 columns: Day, Morning, Evening. Rows for Jeudi, Vendredi, Samedi.

TEMPS.—Sombre et pluvieux. Forte grêle ce matin. Grands brises de N-E. LA JOURNÉE.—Ce soir, à la Salle de Musique, grand opéra: Paul et Virginie.

CAPOÛL.—Le célèbre ténor est arrivé hier soir avec signor Tecchi et mademoiselle Leroux. Un bon nombre de nos dilettanti québécois sont allés les recevoir. La compagnie entière est arrivée ce matin et donne ce soir l'opéra de Paul et Virginie.

CHIFFRES ELOQUENTS.—Le revenu de la cité, pour 1882-83, se chiffre à \$408,552 25. Il y a quatre ans, il se réduisait à \$336,000.

LE PRIX DU BOIS.—Par suite des nombreux entrées de cargaisons de bois par goélettes et bateaux, on a maintenant le bon merisier et l'érable pour 4 à \$5 la corde.

AGRANDISSEMENT.—On fait en ce moment au vieux Séminaire, des travaux considérables afin d'agrandir les classes.

NOUVELLE EGLISE.—Il est question de construire une nouvelle église à Kamouraska, à la route dite Saint Germain.

Elle desservirait partie de Kamouraska, Saint André, Saint Hélène et Saint Pascal.

MOUVEMENT DE LA NAVIGATION.—Le steamer Buenos-Ayres (ligne Allan) est attendu aujourd'hui avec près de 1000 passagers.

Le Polino, arrivé de Montréal hier, est reparti hier soir pour Terre neuve.

Le steamer Miramichi est parti hier après-midi pour les ports du golfe avec un bon nombre de passagers et une cargaison générale.

EXAMENS DE MEDECINE.—Voici la liste des Candidats du district de Québec admis à l'étude de la médecine, aux examens qui ont eu lieu à Montréal le quatre du courant: MM E Bittner, T Blondeau, P Brière, J Cinq mars, A Couturier, J Edge, A Guay, A Hudon, E Labrecq, J Laglais, T Mayrand, D Pagé, P Pelletier, J B Richard, J Triganne.

DOUANE.—Recette de la douane à la date du 9 mai: \$7,676,85.

—Arrivages de la haute mer depuis l'ouverture de la navigation: (1. Départs: 2. Restant dans le port: 9.

—10 vaisseaux ont jusqu'ici été licenciés à la douane pour faire le trafic intérieur.

L'INCENDIE DU PARLEMENT.—L'enquête du commissaire sur les causes de ce sinistre vient de se clore sans avoir jeté la moindre lumière sur l'origine du feu. Dans tous les cas, il n'y a rien qui fasse croire à l'incendie.

ENFANTS DE MARIE.—Hier matin, l'historique petite église de N D des Victoires (Basse Ville) était le théâtre d'une bien jolie cérémonie. Les dames enfants de Marie de Saint Roch y faisaient leur pèlerinage annuel. M le curé de Saint Roch qui accompagnait les processionnistes, dit une messe basse, pendant que les dames faisaient entendre de jolie musique. Mlle Leda Rousseau touchait l'orgue, et Miles Emma Nolet, Brindamour et Nelly Bedard chantaient plusieurs solos. Il y eut aussi instruction par le Rev M Gosselin.

MORT SUBITE.—Un artiller de la batterie A, du nom de Beers, est mort subitement à la Citadelle, vers neuf h. mardi soir. Il était âgé de 34 ans seulement. Beers était adonné à la boisson depuis la mort de sa femme. Descendant de grade en grade, il en était arrivé à battre la grosse caisse, sur laquelle, dans ses moments de délire bachique, il exécutait des roulements tout à fait en dehors des règles. A ces divers agréments de société, Beers joignait celui de la boxe; il y eut un temps où il passait pour l'un des meilleurs boxeurs de Montréal.

LA DEBACLE DANS LA BEAUCE.—La débacle des glaces de la Rivière Chaudière a cause des dommages sérieux.

—MM. Gendreau et Rhéaume ont éprouvé des dommages à la chaussée de leurs moulins, de la valeur de \$500. La chaussée du moulin de M. Geo. Morency a été presque entièrement emportée. Les pertes sont évaluées à \$500. Le pont du Québec-Central à la jonction de Beauce a été fortement ébranlé par les glaces.

—Le pont Lamontagne à Sainte-Marie-jonction Scots, a été en partie emporté par les eaux.

ALARME.—Ce matin de bonne heure, feu de cheminée sans conséquence sur Hope Hill.

—A 11 heures ce matin, les pompiers étaient appelés rue St Pierre, pour un feu de cheminée chez M Caron, hôtelier. Rien de sérieux.

LES RUINES DU PARLEMENT.—Un grand pan de mur s'est abattu ce matin sous

l'effort du vent, répandant aux environs des nuages de poussière.

—M. Jos. Jobin, peintre, 275, rue St Joseph, en face du vieux cimetière, ayant fait l'acquisition d'un magnifique stock de peinture aux meilleurs conditions possibles, informe ses pratiques et le public en général qu'il est en position de faire les ouvrages qui lui seront confiés aux prix les plus bas et dans les derniers goûts.

Tout ordre sera exécuté sous le plus court délai.

L'ORACLE DES MENAGERES

Pour soulager les crampes d'estomac, faire chauffer entre deux plats un morceau d'écaille, l'arroser ensuite d'eau de Cologne, et l'appliquer très chaud sur le creux de l'estomac. On fait aussi passer les crampes en avalant une cuillerée d'eau tiède dans laquelle on a mis cinq gouttes de laudanum. Cette dose est pour les adultes.

FAITS DIVERS.

UNE EXECUTION PAR LA HACHE.—Un individu du nom de Conrad, condamné à mort en octobre dernier pour avoir assassiné à Berlin au mois d'août dernier, sa femme et ses quatre enfants, était exécuté le 13, dans la maison centrale de Berlin.

Le mode en usage en Prusse pour l'application de la peine capitale est encore le billot et le glaive.

Depuis longtemps cependant, la peine de mort n'avait plus été appliquée. Dans la plupart des cas, l'empereur commue la peine. Mais cette fois, le crime était tellement atroce, que le souverain a dérogé à l'usage et refusé de faire grâce.

En conséquence Conrad a été extrait à l'aube de sa cellule, après que le magistrat accompagné du dominus ou aumonier lui eût signifié le rejet de sa demande en grâce.

Le scharcher ou bourreau, les bras nus, a pris possession du misérable. Deux valets de M de Berlin l'ont saisi chacun par un bras et la triste procession s'est dirigée par les escaliers sombres vers le préau où se dressait sur une plateforme le billot de chêne en forme de cône tronqué.

Couraud avait gardé jusqu'à ce moment une attitude renfroquée, mais calme. En apercevant l'appareil du supplice, il s'est mis à parler avec volubilité, faisant des efforts pour rompre les liens qui lui tenaient les mains derrière le dos. Les valets avaient peine à le maintenir.

Enfin l'exécuteur a pu le dompter. Tandis que les aides fixaient un bandeau sur les yeux du misérable et le renversaient, de manière à lui tenir la tête sur le billot, l'exécuteur s'empara du glaive dissimulé jusque-là dans un coin.

La tête a été détachée du premier coup. Vingt personnes seulement appartenant à la magistrature et au personnel de la prison assistaient à l'exécution.

—Les mémoires du prince de Talleyrand ne doivent paraître que dans cinq années et déjà on met en circulation de prétendus mots inédits du célèbre diplomate. Celui-ci est drôle: Au retour d'une campagne qui n'avait

pas duré moins de douze mois, le vieux général..... trouva sa femme en train de mettre au monde un superbe garçon. On rit beaucoup de l'aventure.

—Ce pauvre général! dit Talleyrand, il comptait que son expédition lui rapporterait un bâton de maréchal, et elle ne lui a rapporté qu'un bâton de vieillesse!

VARIETES.

La dernière de Calino. On traitait devant lui la question des mines, et un ingénieur compétent disait qu'on pouvait dès à présent prévoir l'époque où le charbon de terre viendrait à manquer.

—Mais alors comment fera-t-on pour se chauffer? demandait une dame visiblement inquiète.

—Madame, intervint Calino, on fera comme je fais: on brûlera du coke.

Vers improvisés au crayon sur l'albâtre d'une Parisienne, à propos du livre de Bazar :

Le jour où Bazaine mourra, En enfer on le recevra. Celui qui, dans sa course accorte, Viendra pour lui servir d'escorte, En le saluant chapeau bas, Vous le devinez.....c'est Judas!

Annonces nouvelles.

CORPORATION DE QUEBEC.

HOTEL DE VILLE Québec, 7 mai 1883.

AVIS public est par le présent donné que le Conseil de Ville sur rapport du comité des chemins v et de nommer 4 for men ou inspecteurs des chemins, sav àr:—M Joseph Picard demeurant à l'encolure des rues Fleury et de la Chasse, pour les quartiers St Roch et Jacques-Cartier, M Michel Boivin demeurant 255 rue Richelieu pour les quartiers St Jean et Montcalm, M Patrick Murphy demeurant 521 rue Champlain pour les quartiers Champlain et Saint Pierre, M Jacques Normand demeurant No 5 rue Lahevrière pour les quartiers St Louis et du Palais. Les citoyens ayant quelques plaintes ou demandes à faire au sujet du nettoiement des rues, marchés, places publiques, etc. ou ayant trait aux réparations ordinaires à faire aux chemins et trottoirs voudront bien s'adresser aux inspecteurs respectifs des quartiers ou sections affectés à chacun d'eux.

CHS. BAILLAIRGE, Ingénieur de la Cité.

AVIS

L'assemblée générale annuelle des actionnaires de La Cie des bateaux à vapeur de Deschambault et Lotbinière aura lieu à Québec à bord du steamer Etoile, mardi le 22 du courant à 10 heures à m, pour l'élection des directeurs et la transaction des affaires en général. Par ordre

F. M. AUDET, Secrétaire.

Québec, 9 mai 1883.

PLUS DE SURDITE

L'huile de requin de Foo Choo.

Redonne l'ouïe à ceux qui l'ont perdue, et est positivement le seul remède connu pour la surdité.

Cette huile est extraite d'un certain requin capturé dans la mer Jaune. Ses facultés restauratives quant à la surdité furent découvertes par un prêtre Boudhiste vers l'année 1710. Les cures opérées par ce remède sont tout simplement merveilleuses. Envoyé franc de port à toute adresse sur réception.

Ecrivez de suite à Kaylock et Jenney, 7 Dey Street, New-York, et vous recevrez ce remède extraordinaire par le retour de la malle.

HAYLOCK & JENNEY, 7 Dey Street, New-York. Seuls agents pour l'Amérique. 27 sept. 1882.

NOUVEAU MAGASIN D'EPICERIES

Turcotte & Provost 205. RUE ST-JOSEPH BLOC ANGERS SAINT-ROCH En gros et en détail.

- Vins de messe garantis purs, Bordeaux, Bourgogne, Champagne, Saunterne, Sicile, Madère, Eau-de-vie, Genièvre, Chartreuse, Cigares de la Havane, Julienne, Sardines à l'huile, au beurre, aux tomates, Truffes, Pâtés de foie gras truffes, Olives à la mesure, Bénédictine.

LIQUEURS ET CONSERVES ALIMENTAIRES DE TOUTES SORTES.

- Fromages de Gruyère, Camembert, anglais et canadiens, Roquefort (Ementhal), Thés et cafés de 1ère qualité, Assortiment complet et varié.

La vente commencera régulièrement, samedi, 5 mai prochain

Ce magasin, le plus grand et le plus beau de Québec, se trouve situé au même lieu et place où il était avant l'incendie. 205, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, VIS A-VIS LE COUVENT, 205.

Le plus beau bloc en pierre de taille de la rue St-Joseph. N. B. Le téléphone relie le magasin à toutes les parties de la ville. 5 mai 1883.

CORPORATION DE QUEBEC

HOTEL DE VILLE
Québec 4 mai 1883.
Des soumissions cachetées seront reçues d'hui à jeudi à 4 heures P. M. le 17 mai courant, pour les impressions qui pourront être requises par la corporation, depuis le 1er de juin prochain au 1er juin 1884.

CORPORATION DE QUEBEC

HOTEL DE VILLE
Québec, 4 mai 1883.
Des soumissions cachetées seront reçues d'hui à jeudi, à 4 heures P. M., le 17 mai courant, pour les impressions qui pourront être requises par la corporation, depuis le 1er de juin prochain jusqu'au 1er de juin 1884, suivant le devis qu'on peut voir au bureau du sousigné.

Henri C. Bossé & Cie.

COURTIERS DE CHANGE.
116, rue St. Pierre, Québec.
14 juill. 1882 lan

On Demande

Pour tenir des livres, un jeune homme connaissant les deux langues. On exigera des références.

S'adresser
Chez N. LEMIEUX & NOEL
Rue St Pierre Basse-ville

DEMANDE

Un bon cuisinier, 2 ou 3 jeunes gens de 20 à 30 ans et 5 filles trouveront de l'emploi en s'adressant à M. N. Jobin, 112, rue St Patrick, faubourg St Jean.
8 mai 47

Avis de déménagement

Je donne avis au public en général et à mes pratiques en particulier que j'ai transporté mon établissement au no 86 rue St Pierre, (en face du bureau de la compagnie du Télégraphe.)

Je profite de cette circonstance pour offrir mes remerciements pour l'encouragement reçu dans le passé et en solliciter la continuation.
E. J. DUBEAU,
86, rue St Pierre.
5 mai. 47



POUR LES ROGNONS, LE FOIE et les Organes Urinaires LE MEILLEUR PURIFICATEUR DU SANG

Il n'y a qu'un moyen de guérir toute maladie, et il consiste à en faire disparaître la cause, quelle qu'elle soit. Les grandes autorités médicales du jour déclarent que presque toutes les maladies proviennent d'un dérangement des rognons ou du foie. Restaurer ces organes, c'est le seul moyen de recouvrer la santé. C'est sur ce point que le WARNER'S SAFE CURE s'est fait une réputation. Il agit directement sur les rognons et sur le foie; en rétablissant ces organes, il chasse la maladie du système entier. Il est sans égal pour tous désordres des rognons, du foie et des organes urinaires; pour toutes les maladies des femmes; pour la malaria et les affections physiques en général. Gare aux imposteurs, aux contrefaçons et aux d'écoulements qu'on prétend aussi efficaces que ce remède.

Pour la diète, demandez le WARNER'S SAFE DIABETES CURE.
En vente dans toutes pharmacies.
H. H. Warner & Co.
Toronto, (Ont.), Rochester, (N. Y.), Londres, (Angl.)
16 janvier—1a.

Société Permanente de Construction des Artisans

DIVIDENDE No 16

Un dividende semi-annuel de 3 0/0 sera payé aux actionnaires du fonds permanent de cette société le et après le 1er mai prochain. Le livre de transferts sera fermé le 25 au 30 avril courant.

AVIS

L'assemblée générale annuelle aura lieu dans les bureaux de la société vendredi, le 25 de mai prochain, à 4 h. P. M., pour recevoir le rapport annuel, l'élection des directeurs.
Par ordre,
A. J. AUGER,
Sec. Trés.

Québec, 17 avril 1883

LARUE ET PACAUD
AVOCATS
BUREAU DE L'ELECTEUR,
Basse-Ville, Qué. ec.
ACHILLE LARUE; ERNEST PACAUD;
ex-M. P.; ex-Protonotaire
Sulviroat les cours de Québec, Besace, Montigny et Bellechasse;
Québec, 25 juillet 1882

HOUBLON! HOUBLON!

Vu la enerte du HOUBLON, le public doit se défier de la Bière et du Porter faignés avec quelques sortes d'ingrédients en substitut au Houblon, ce qui est très nuisible à la santé.

Il est donc de la plus haute importance de connaître la Bière fabriquée avec le plus pur Houblon et Orge.

Afin de n'être pas trompé sur la qualité de Bière et Porter, demandez la célèbre Bière et Porter de JOHN LABATT, de Londres, qui vient de subir l'analyse du Dr M. Fiset, éc., M. D. L., analyste du gouvernement pour la cité de Québec et le district de Québec.
Québec, 3 avril 1883.

Je certifie par les présentes que j'ai analysé de la Bière "India Pale" et du Porter "XXX Stout" de la distillerie de John Labatt de Londres, Ontario, embouteillée par M. N. Y. Montreuil de Québec. Je l'ai trouvée très pure et ne contenant aucune substance étrangère, et distillée du plus PUR HOUBLON et ORGE germés. C'est un breuvage très recommandable aux convalescents, surtout comme tonique et à toutes les personnes qui peuvent avoir besoin d'un stimulant de ce genre.

DR M. FISSET, M. D. L.
Analyseur, Québec.

Demandez la Bière et le Porter de Labatt de Londres et n'en prenez pas d'autre en substitut.

N. Y. MONTREUIL,
Seul agent,
179, Rue St Paul.

13 avril 2m

Guérison de la Consommation

Un vieux médecin, retiré des affaires, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la Recette d'un simple Remède végétal pour la guérison infaillible et permanente de la Consommation, Bronchites, Catarrhe, Asthme, et pour toutes les maladies nerveuses; après en avoir éprouvé ses merveilleux pouvoirs curatifs dans des milliers de cas, il a considéré de son devoir de le faire connaître à l'humanité souffrante. Animé par ce motif, et le désir d'alléger les souffrances humaines, j'enverrai à tous ceux qui le désireront cette Recette exempte de frais en Français, Allemand et Anglais avec des directions complètes pour la préparation et l'usage. Envoyez par la Poste une Etampe, nommant ce papier W. A. NOYES,
Power's Block, Rochester, N. Y.
16 mars 1882

LIBRAIRIE ST-JEAN-BAPTISTE

P. A. PELLETTIER

170 rue et faubourg St-Jean 170

POISONS D'AVRIL en boîtes, sachets, etc., etc.

Reçu aussi une caisse de papier parchemin avec enveloppes acheté pour la moitié de sa valeur et vendu à très bon marché.

Livres de prières assortis, croix et bénitiers en porcelaine, livres d'histoire, de littérature, albums, objets de fantaisie, encriers, plumes, papiers, enveloppes, encres, etc., cartes, chromos avec motifs, etc., etc. Le tout à des prix très modérés.

Une visite est respectueusement sollicitée
P. A. PELLETTIER
Libraire.

13 déc

Salle de Musique

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI ET SAMEDI MATINEE

La Compagnie d'Opera de Maurice Gray

Comprenant le célèbre ténor

VICTOR CAPOUL

La diva Parisienne

MADAME THEO

Et Miles DEREVIS, LEROUX, MM. MAUGE, TECCHI, PRIVAT, BOUISSON, HUGUET, DUPLAN, DORSAY, Etc., Etc., MEZIERES, Etc., Etc.

Avec chœur et orchestre, en tout 90 exécutants, donnera JEUDI SOIR, 10 MAI, le magnifique opéra en trois actes de VICTOR MASSE;

PAUL et VIRGINIE

Avec Capoul dans le rôle de Paul, qui a été écrit expressément pour lui et qu'il a interprété pendant 200 soirées au théâtre lyrique à Paris.

VENDREDI SOIR, LE CHEF D'OEUVRE D'HEROLD

LE PRE AUX CLERCS

Mademoiselle LEROUX et CAPOUL dans les deux rôles principaux.

Samedi matinee à 2 h.

CLOCHES DE CORNEVILLE

Opéra comique en 3 actes, par Planquette,

AVEC MADAME THEO DANS LE ROLE PRINCIPAL

Apparition unique, à Québec, de la célèbre diva parisienne

Samedi soir

A LA DEMANDE GENERALE, LE CHEF D'OEUVRE DE VERDI,

La Traviata

Avec mademoiselle DEREVIS et signor TECCHI

Pour la distribution des rôles et autres détails, voir les programmes

Admission.....\$1.50

Sièges réservés.....\$2.00 Galerie.....\$1.00

Les billets sont en vente chez M. A. Lavigne, 55 rue de la Fabrique, où sont déposés les plans de la salle pour les personnes qui veulent réserver leurs places à l'avance.

Livres des opéras, en anglais et en français, à 25 cts l'exemplaire.

Les personnes résidant au dehors de Québec ne devront pas oublier que les compagnies de chemin de fer accordent une réduction de MOITIE à celles qui assisteront à l'un ou plusieurs de ces soirées.

Portes ouvertes à 7 heures. Représentation à 8 heures.

Le piano utilisé par la compagnie est de la manufacture de E. McCAMMON et fourni par l'agent à Québec, M. A. Lavigne.

CANADA Dans la PROVINCE DE QUEBEC Cour du Recorder District de Québec De la Cité de Québec Cité de Québec

Le huitième jour de mai mil huit cent quatre-vingt-trois.

PRESENT.

Son Honneur ELZEAR A. DERY, Recorder. No. 981 de 1883.

LA CORPORATION de la Cité de Québec, Demanderesse,

vs.

PIERRE JULIEN, ci-devant de notre Cité de Québec, dans notre District de Québec, et maintenant de lieux inconnus, Défendeur.

ATTENDU qu'il appert par le rapport sous serment de

ULDERIC DESROCHES, un des huissiers de cette Cour au dos du Bref de Semination émis de la dite Cour contre le Défendeur en cette cause, que le dit Défendeur ne réside pas dans les limites du District de Québec, et qu'en conséquence il n'a pu lui signifier une copie du dit Bref de Semination, tel que voulu par la loi qui régit cette cour: il est ordonné sur requête de la Demanderesse à cette fin, que par un avertissement à être inséré

deux fois en français, dans le journal appelé l'Electeur publié en langue française, dans ledit District, et deux fois en anglais dans le journal appelé The Daily Evening Mercury publié en langue anglaise dans le dit District, le dit Défendeur soit notifié de comparaitre devant cette Cour pour y répondre à l'action de la dite Demanderesse, sous deux mois à compter de la dernière insertion du dit avertissement et faute par le dit défendeur de ce faire, il sera procédé sur la dite action comme dans une cause par défaut.

De par la Cour, EDWARD FOLEY, greffier de la Cour du Recorder de la cité de Québec Québec, 9 mai 18 83-2f

AVENDRE OU A LOUER

Meublée ou non meublée
La maison No 16, rue St-Denis, Cap, occupée depuis nombre d'années par madame Gowen, avec une grande cour, étables, hangars, etc. S'adresser à H. G. JOLY, procureur de la succession Gowen. La maison pourra être vue tous les après-midi de deux à six heures.
8 mai 1m

NOUS DETAILLONS

les cotons jaunes d'Hochelega aux prix exacts de la manufacture.

VOUS SAUVEREZ AU MOINS LE QUART DE VOTRE ARGENT EN VENANT LES ACHETER CHEZ NOUS.

REÇUS CETTE SEMAINE :—80 doz Chapeaux pour Messieurs à 50 cts. 120 pièces Tweed pure laine à 50 cts 80 pièces serge pure laine 1.75 pour \$1.00

COIN DE LA RUE DE LA COURONNE

PRES DU MARCHE DE ST-ROCH

L. P. BILODEAU

10 mars

FEUILLETON DE L'ELECTEUR

No. 31

LES

DRAMES DE L'ARGENT

XIV

JEAN DEBACLE

—Moi je voulais être tué plutôt que pris..... Je brûlai, j'aidai à incendier les Tuileries et la Cour des Comptes; il me fallait du sang et du feu pour la fin de cette bataille.

On me garrotta sur une barricade.....J'étais blessé au bras et au côté...Je crachais l'insulte aux soldats en défendant une loque rouge...On me soigna, on me guérit; puis on me jugea, et je fus condamné.....Non pas seul, avec des centaines de compagnon entraînés comme moi. Et c'est alors que plus d'un jura de se venger de ceux qui ne tentaient pas même de nous défendre. Ma femme et ma fille me trouveront à Versailles, elles manquaient de pain et de souliers. Balsamie était malade, sa mère épuisée. Je

les quittai en me demandant si je les reverrai je partis pour Nouméa.

Langlois répondit après un moment de silence:

—Beaucoup pensent comme toi au sujet des hommes qui, après s'être créé un nom à nos dépens, sont maintenant députés ou ministres. Mais à quoi serviraient des revendications? Serions-nous les plus torts? Taisons-nous, Jean. Seulement, si l'occasion se présente de nouveau, réclamons nos droits nous-mêmes et ne chargeons personne de porter pour nous la parole

—C'est vrai! fit Marcel, d'une voix sombre, l'ouvrier sera toujours ouvrier, vois-tu. Un crève la faim, et un souffre-douleurs! A quoi cela servira-t-il de nous plaindre? Est-ce qu'on ne croit pas avoir assez fait pour ceux qui reviennent de là-bas!

—Que trouverai-je en rentrant chez moi? reprit Débâcle. Ai-je un foyer, une famille?

—Personne, répondit l'ouvrier. —Ni à toi, Marcel!

Celui-ci secoua la tête sans répondre.

—Serez-vous avec moi? reprit Jean Débâcle. Pour réclamer nos droits, oui, répondit Langlois.

—Pour nous venger. —De qui?

—De Lucien Valgras, répondit Débâcle d'une voix sourde.

—Ça, répondit Langlois, ce serait un assassinat. Mauvais moyen, mon vieux. Je ne sais pas si l'heure d'une revanche et d'une seconde Commune sonnera jamais; si elle vient, j'en profiterai peut-être comme les autres; mais avant ce moment-là je ne tenterai rien! Isolement nous sommes impuissants!

—Ah! dit Jean Débâcle, tu t'es amolli comme les autres.

—Je n'ai peut-être pas les mêmes motifs de haine que toi. Si j'ai un conseil à te donner, c'est de garder le silence sur ta haine comme sur tes projets. Tu te rendrais suspect. Parmi ceux qui reviennent un bon nombre à l'impulsion de ne jamais plus s'occuper de politique, tes anciens camarades te redouteraient, et qui sait, dans la crainte de se compromettre.....

—Ils me dénonceraient, voilà ce que tu veux dire.....

—Je ne vais pas jusque-là.....

—Tu as raison, je me tairai, et j'attendrai l'heure..... —Où te taira-t-elle ta femme et ta fille, tâche de leur faire oublier ce

qu'elles ont souffert. Tu pourras t'associer aux camarades, parler dans les réunions, donner tes idées, mais pour le moment les tentatives seraient stériles.....

—J'attendrai mon heure, si non celle des autres. Qu'est devenu Jean Claude?

—Mort à l'hôpital.....

—Mathurin Goby?

—Parti pour l'Amérique avec sa femme et ses six enfants.....

—Jourdain?

—En prison pour vol qualifié.....

Débâcle baissa la tête. L'eau-de-vie lui grisait terriblement. Il essaya encore de lâcher quelques diatribes; il jura de nouveau que Valgras ne périrait que de sa main, puis démonté par l'ivresse, il allongea ses bras sur la table et s'endormit..... Ses camarades commencèrent une partie de cartes..... Le soir ils soupèrent ensemble.....

Débâcle, incapable de se soutenir, fut emmené par Marcel dans un inéchant garni.....

Quand il s'éveilla le lendemain matin, il gardait à peine conscience de ce qui s'était passé.....

Après avoir remercié Marcel, s'être enquis du cabaret où on le

trouvait en compagnie de Langlois, il annonça qu'il allait se mettre à la recherche de sa femme et de sa fille, et quitta le cabinet de son camarade.....

Il se rendit en effet sur les hauteurs de la rue Monfretard qu'il habitait avant la guerre, et chercha son ancienne maison. La nouvelle concierge ne comprit pas même ce qu'il voulait dire quand il prononça les noms de celles dont il avait perdu la trace. Alors il erra chez les petits fournisseurs, s'informant de boutique en boutique. On se contentait de secouer la tête. Dix années effacent tant de choses! Cependant à la fenêtre d'un rez-de-chaussée occupé par une blanchisseuse, ayant reconnu une pauvre fille bossue qui y passait ses journées, même au temps où il demeurait dans ce quartier, il s'approcha de la croisée ouverte, et parut à la petite bossue. Celle-ci le regardait avec ses grands yeux triste; baissant la tête de temps à autre, on ne peut continuer ce qu'il disait. —Oui, répondit-elle enfin d'une voix dolente, je me souviens de Marthe qui était si douce, de Balsamine qui était si belle... Chaque matin elles passaient devant ma fenêtre, et je crois bien qu'elles le

